

Union synodale réformée évangélique Berne – Jura

Arrondissement du Jura

Procès-verbal du synode d'arrondissement

Samedi 11 juin 2022 à 08.00 h.
Paroisse réformée de Moutier

<i>Président :</i>	<i>M. Pierre-André</i>	<i>Lautenschlager</i>	<i>Prêles</i>
<i>Vice-présidence :</i>	<i>Mme Dominique</i>	<i>Bocks</i>	<i>Bassecourt (excusée)</i>
<i>Secrétaire :</i>	<i>Mme Véronique</i>	<i>Grosjean</i>	<i>Vauffelin</i>
<i>Scrutateurs :</i>	<i>MM. Jean-Louis</i>	<i>Walther</i>	<i>Courtedoux</i>
	<i>Willy</i>	<i>Ernst</i>	<i>Sonvilier</i>

Ordre du jour :

Synode d'arrondissement

01. Ouverture du synode
 - Chant et prière - salutations
02. Nomination des scrutatrices/scrutateurs
03. Procès-verbal du Synode d'Arrondissement du 13 novembre 2021
04. Rapport Arrondissement 2021
 - Discussion et acceptation
05. Comptes CSJ 2021
 - Discussion et acceptation
06. Cible Terre Nouvelle 2023
 - Discussion et acceptation
07. Elections au Conseil du Synode jurassien pour la fin de la législature 2020-2024
 - Nadine Manson et Olivier Jordi
08. Création de la commission Eglise en route
 - Discussion et acceptation
09. Interventions parlementaires
10. Communications

Assemblée de l'Association du Centre social protestant Berne-Jura

Assemblée de l'Association du Centre de Sornetan

1. Ouverture du synode – salutations

Le président, M. Pierre-André Lautenschlager, souhaite une cordiale bienvenue aux invités, aux nombreux délégués, aux membres de la paroisse de Moutier, aux membres du CSJ, aux membres et à la direction du CSP, aux membres du comité du Centre de Sornetan, aux pasteurs, aux collaboratrices et collaborateurs de l'arrondissement et à la presse.

Il passe la parole à **Mme Marie-Louise Hoyer** qui invite à la prière et ensuite à chanter le cantique 46/07 « Que notre amour se montre ».

Il salue :

Mesdames :

Christiane Brand, membre du conseil de l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura

Christine Racine, secrétaire générale du conseil de l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura

Messieurs :

Marcel Winistoerfer, maire de la ville de Moutier
Pierre de Salis

Les personnes suivantes se sont excusées de ne pouvoir participer au synode :

Mesdames :

Evi Allemann, conseillère d'Etat
Dominique Bocks, vice-présidente
Séverine Fertig
Dominique Giauque-Gagnebin
Liliane Gujer
Stéphanie Niederhauser préfète du Jura bernois
Judith Pörksen Roder, présidente du Conseil synodal
La déléguée de la paroisse de Renan
Damara Röthlisberger
Céline Ryf
Katia Sulliger
Stéphanie Wyss

Messieurs :

Pierre Ackermann, président du conseil de l'Eglise réformée de la République et Canton du Jura qui est atteint dans sa santé et à qui l'assemblée adresse ses vœux les meilleurs de rétablissement.

Marcel Fleury
Didier Halter
Laurent Juillerat
Luc N. Ramoni
Daniel Salzmann
Matthias Siegfried

Se sont excusés :

Le conseil de paroisse de Sonceboz
La commune de Perrefitte

La parole est donnée à M. Winistoerfer, maire de la ville de Moutier.

- **M. Winistoerfer** souhaite la bienvenue à toutes et tous à Moutier. Il transmet les remerciements sincères de l'invitation et les plus cordiales salutations du conseil municipal de Moutier. Délibérations, nominations, espaces spirituels et conviviaux vont se succéder tout au long de cette journée. Il souhaite que chacune et chacun puissent profiter pleinement de ces moments de travail et de détente pour renforcer les liens et dispenser le bien autour de chacune et chacun. Un synode, surtout une semaine après la Pentecôte, apporte par définition un souffle intérieur et nouveau. Dans le monde dans lequel nous vivons posséder des repères clairement établis permet de fixer des priorités et de s'y tenir. Exprimer les véritables valeurs inculquées par le Christ et essayer de vivre selon ses préceptes, même si pour nous ou à cause de nous tout est souvent plus compliqué, nous aidera toujours. Il est ici le représentant de la laïcité et il s'en voudrait de vouloir sortir de son rôle, mais il indique qu'il est très attaché à la tradition chrétienne et à son message. Ce message est, si nous le vivons intensément, gage de solidarité, de justice, de partage et de paix. Dès lors la voie est tracée et chacune et chacun doivent en être les témoins vivants. « Le 21^{ème} siècle sera spirituel ou ne sera pas » cette citation attribuée, peut-être à tort, à André Malraux est au cœur des débats contemporains sur la place de la religion et de la spiritualité en ce début du 21^{ème} siècle. Ce réveil spirituel peut se

manifester de multiples façons, il permettrait d'aménager un rapport au monde, chacune et chacun peut chercher le chemin spirituel qui est adapté à sa sensibilité, à son envie et à ses interrogations. Il s'agit donc pour nous toutes et tous de réactualiser et de revivifier un christianisme cohérent et pertinent au regard des exigences de la raison et des défis du monde contemporain dans le respect des opinions de chacune et chacun. Une possibilité pour toutes et tous de mener une vie intérieure en harmonie avec les réalités sociales et son propre engagement. Il compte sur les participants de ce synode pour apporter leur aide à trouver le bon chemin et merci à toutes et tous de donner de leur temps et de leur énergie pour en débattre et de plus ici à Moutier. Avec ses 7300 habitants, un peu coincée par les éléments naturels, Moutier vit surtout de ses industries, mécaniques de précision et horlogères. Pour distraire sa population, qui souvent travaille au millième durant la semaine, la ville fait un effort particulier. Il invite les participants à visiter le site internet de la ville qui y est présentée comme suit : Moutier cité-clairière ouverte au cœur de l'arc jurassien, concentre ce que ce pays offre de meilleur. Elle bénéficie d'un micro-climat qui allie ensoleillement généreux de la montagne et la douceur de la moyenne altitude. Le potentiel professionnel d'un centre industriel mais la qualité de vie d'un cadre naturel somptueux et préservé. Il souhaite le meilleur à chacune et chacun et à leurs proches et pour ce synode des débats aussi passionnés que fructueux.

Le président remercie M. Winistoerfer de ses paroles chaleureuses.

Il informe que l'ordre du jour très fourni ne permettra pas de boucler ce synode ce matin, les débats seront interrompus afin de permettre aux délégués de se déplacer pour assister au culte synodal lors duquel il sera procédé aux consécrations au ministère pastoral de Mmes Valérie Gafa, Florence Hostettler et MM. Quentin Jeanneret et Matthieu Mérillat. En outre Mme Sarah Vollert sera consacrée au ministère diaconal. Les délibérations reprendront à 14h30 jusqu'au milieu de l'après-midi.

Il constate que cette assemblée a été convoquée dans le délai imparti et elle est légalement constituée.

2. Nomination des scrutateurs

2 scrutateurs sont proposés, aucune autre proposition n'est faite et ils sont nommés par acclamations et fonctionneront tant pour le synode que pour les assemblées de l'Association du Centre Sornetan et du CSP.

Il s'agit de :

Monsieur Jean-Louis Walther
Monsieur Willy Ernst

57 ayants droit participent au synode, le quorum étant de 38, le synode peut valablement délibérer.

La majorité absolue est de 29.

L'ordre du jour est accepté tel que soumis à l'unanimité.

3. Procès-verbal du Synode d'arrondissement du 13 novembre 2021

Le procès-verbal était joint à la convocation et il est mis en discussion.

- **Mme Sylviane Zulauf Catalfamo**, présidente de la commission Migration formule deux remarques.

- La première concerne son intervention en page 7 du procès-verbal au sujet de la baisse de 5 % de la subvention accordée au service Migration, elle tient à préciser que la commission accepte la baisse en question mais le problème qu'elle soulevait était que la commission n'avait pas été avertie auparavant.

- deuxième remarque : page 10 concernant le référendum, elle a appelé à signer le référendum contre l'augmentation de l'aide à Frontex, police européenne chargée du contrôle des frontières de l'Union européenne. La Suisse veut augmenter son aide actuelle de 14 millions

à 61 millions. Or cette police refoule les personnes qui cherchent refuge en Europe et les renvoie de force, violant ainsi le droit à chacun-e de déposer une demande d'asile.

La parole n'étant plus demandée il est procédé au vote et c'est à la majorité, sans avis contraire et une abstention que le procès-verbal, avec les remarques mentionnées ci-dessus, est accepté tel que rédigé avec remerciements à son auteure, Mme Harmonie Keller Matthey.

4. Rapport Arrondissement 2021

➤ Discussion et acceptation

Le rapport annuel 2021 était joint à la convocation, ce document regroupe les rapports en fonction de l'organisation du CSJ. Il se concentre sur les nombreuses activités déployées dans l'arrondissement et ce malgré l'année particulière écoulée.

Les rapports des différents départements sont parcourus et mis en discussion.

Page 5 Editorial et Pages 7 et 8 : département de la présidence :

- **M. David Kneubühler**, merci de l'effort fourni en faveur de l'écriture inclusive mais en page 8 il relève qu'en parlant de la Ville de Moutier il y est question d'électeurs et de paroissiens. Il espère que la rédaction du prochain rapport sera faite en écriture épïcène de bout en bout.

- **M. Silvano Keller, président du CSJ**, remercie et prend note de ces remarques, en l'occurrence il s'agit d'un oubli totalement involontaire. Toutefois il relève que l'écriture inclusive ne recueille pas encore l'assentiment de tout le monde et que peut-être d'autres modes émergeront dans l'avenir.

Pages 10 à 13 département Œcuménisme, Terre Nouvelle, Migration : aucune remarque.

Pages 14 à 19 département Diaconie : aucune remarque.

Pages 20 à 23 département Catéchèse Jeunesse : aucune remarque.

Page 24 et 25 département Paroisses-Formation : pas de remarque.

Pages 26 et 27 département Théologie :

- **M. David Kneubühler**, le culte d'arrondissement est annoncé au Pasquart à Bienne le 6 novembre 2022, or il avait été prévu précédemment que celui-ci soit célébré au Temple allemand à Bienne, où aura lieu finalement ce culte ?

- **M. Gilles Bourquin** confirme que suite à la demande de la paroisse de Bienne le culte d'arrondissement a été déplacé et aura bien lieu à l'église du Pasquart à Bienne le 6 novembre 2022 à 16h00 et non pas au Temple allemand.

Pages 28 à 31 département des Services centraux : aucune remarque.

Plus personne ne demandant la parole il est passé au vote et c'est à main levée et à l'unanimité que le rapport 2021 de l'arrondissement est accepté.

Le président remercie le CSJ ainsi que la secrétaire, Mme Tatiana Vuilleumier, du magnifique travail effectué, il propose de les applaudir, ce que fait avec grand plaisir l'assemblée.

5. Comptes CSJ 2021

➤ Discussion et acceptation

Le compte de résultat, le compte pertes et profits avec les commentaires y relatifs, le bilan et le rapport des vérificateurs des comptes se trouvaient en annexe de la convocation reçue par les délégués.

La discussion est ouverte.

Compte de résultat : la parole n'est pas demandée.

Bilan :

- **M. Reto Gmünder** souligne son inquiétude de voir que la fortune du CSJ a diminué en 3 ans de moitié, le budget de l'année courante étant également déficitaire, par la force des choses à la fin de l'année le montant de la fortune sera en

dessous de CHF 500'000.00. Il attire l'attention sur le fait que le CSJ est dans une pente qui fait fondre la fortune très rapidement. Le CSJ devra présenter un budget 2023 équilibré car il ne peut pas se permettre d'annoncer encore un déficit. Si le budget de cette année mis en œuvre est maintenu la fortune permettra un fonctionnement d'une durée de 4 mois et cela devient très problématique. Si le CSJ était une Sàrl avec une telle diminution de fortune en trois ans, le conseil d'administration serait contraint de prendre des mesures urgemment.

- **M. Silvano Keller, président du CSJ** : rappelle que l'équipe précédente avait décidé de soumettre temporairement un déficit destiné à soulager les paroisses en maintenant un taux de taxation bas. Le CSJ s'appuyait sur le principe qu'il n'avait pas la vocation de détenir une fortune. Cette proposition a été acceptée durant les précédents synodes. Lors du dernier synode le CSJ a voulu freiner la diminution de la fortune pour garantir 6 mois de salaires. Le budget 2023 est bouclé et a déjà été présenté au canton et sera soumis au synode d'automne. Ce budget sera équilibré, il y aura des conséquences sur les impositions des paroisses. Dans l'ensemble il est supportable mais il freinera cette diminution de la fortune.

- **M. Walther Jean-Louis** : se référant à la rubrique 101505 *Autres débiteurs*, demande quels sont ces débiteurs et si parmi eux se trouvent des débiteurs douteux ?

- **Mme Tatiana Vuilleumier, secrétaire-caissière du CSJ**, répond que certains salaires sont remboursés par Refbejus et au 31 décembre ils n'étaient pas encore encaissés, il ne s'agit donc pas du tout de débiteurs douteux.

Il est donné connaissance du rapport de vérification des comptes établi par Mme Valérie Matter et M. Jacques Tanner qui proposent d'approuver les comptes tels que présentés.

La parole n'étant plus demandée les comptes 2021 présentant un total de charges de CHF 1'295'065.87 contre un total de revenus de CHF 1'143'265.35 donnant un excédent de charges de

CHF 151'800.52 et un bilan présentant un total à l'actif et au passif de CHF 631'117.74 sont approuvés à l'unanimité tels que présentés avec remerciements à la secrétaire-caissière, Mme Tatiana Vuilleumier qui est applaudie par l'assemblée.

- **M. Silvano Keller** remercie l'assemblée de la confiance témoignée et il réitère ses remerciements à Mme Tatiana Vuilleumier pour l'excellent travail fourni durant toute l'année.

6. Cible Terre nouvelle 2023

➤ Discussion et acceptation

Le document présentant le calcul de la cible pour l'année 2023 a été remis aux délégués en annexe de la convocation.

Le président, en préambule, demande qu'à l'avenir un titre soit donné au document présentant la cible.

- **M. Daniel Chèvre**, animateur Terre Nouvelle : par sa vie, sa parole, son activité et ses services spécifiques, l'Eglise travaille pour la paix au niveau local, elle s'engage en faveur de la vie, de la liberté, de la dignité et du droit des humains et pour la sauvegarde de la Création, elle a pour vocation de donner un témoignage dans ce sens. M. Chèvre cite son collègue animateur dans le canton de Vaud en disant que Terre Nouvelle n'est pas une option et ceci pour trois raisons. Tout d'abord il vient de citer l'article 160 du règlement ecclésiastique de notre Eglise. La deuxième raison est que la solidarité est au cœur de l'Evangile et la troisième raison c'est que Terre Nouvelle c'est nous tous et nous ne sommes pas une option non plus. Les paroisses ont souvent de la peine à atteindre le montant de la cible mais M. Chèvre propose de regarder le verre à moitié plein qu'à moitié vide. Il aimerait surtout féliciter les paroisses et les remercier pour avoir néanmoins versé un montant d'environ CHF 500'000.00 malgré ces deux années de pandémie compliquées. Il relève que des activités sont en train de reprendre dans notre arrondissement. Plutôt que d'être frustrés de ne pas pouvoir atteindre le montant de la cible, il propose de regarder tout ce que

l'on arrive à faire. La commission Terre Nouvelle va organiser quatre soirées de formation, une pour chacune des régions afin de redire aux conseils de paroisses et aux personnes intéressées ce qu'est Terre Nouvelle. Ce sera l'occasion de réfléchir ensemble aux difficultés rencontrées par les paroisses face à leur cible à atteindre et peut-être comprendre que cette cible est le témoignage de notre engagement solidaire.

La discussion est ouverte.

- **M. Daniel de Roche, paroissien de Nidau et pasteur à Rondchâtel** : aimerait comprendre pourquoi la paroisse de Nidau n'apparaît pas dans le tableau de Terre Nouvelle. Il précise qu'il va s'engager dans les actions afin d'essayer d'atteindre la cible. Il tient à remercier particulièrement M. Daniel Chèvre, pour son engagement en faveur de Terre Nouvelle.

- **M. Jean-Luc Dubigny** précise qu'il n'est pas spécialiste de la cible de Terre Nouvelle mais il pense que la paroisse de Nidau étant alémanique le principe appliqué est une somme forfaitaire dans le même style que celui appliqué à la paroisse de Berne.

- **M. Raphaël Schaer** intervient en confirmant ce qui vient d'être dit. Il précise que conformément à une loi appliquée dans le canton de Berne la paroisse de Nidau est effectivement considérée comme une paroisse alémanique et perçoit ses impôts dans le giron suisse alémanique de manière indépendante. Nidau a une position spécifique par rapport aux francophones, dans la loi il est dit que les francophones de la paroisse de Nidau et de la couronne biennoise pourraient payer leurs impôts à la paroisse de Bienne. Cette façon de procéder a donné lieu à des discussions sans fins et compliquées et c'est pourquoi la variante actuelle avec forfait a été choisie.

- **Mme Sandra Moy** aimerait rendre attentive l'assistance sur le fait que depuis 2020 il y a un grand nombre de paroissiens de moins dans notre arrondissement engendrant des rentrées fiscales moins conséquentes. Elle indique que l'on doit bien sûr une solidarité envers

les pays du sud mais il faut également veiller à garantir des prestations de qualité sur notre territoire. A l'avenir avec les diminutions de postes pastoraux prévus, il faudra peut-être également investir afin de les maintenir et des choix devront être faits. Est-ce judicieux de garder la somme de CHF 700'000.00 comme objectif ou ne faudrait-il pas décider d'un taux de conversion par paroissiennes et paroissiens ? Pour sa part elle trouve frustrant de garder la somme de CHF 700'000.00 en sachant que ce montant ne pourra pas être atteint.

- **M. Silvano Keller** rappelle qu'il y a deux ans un sondage proposant trois variantes de calculs de la cible a été fait dans l'arrondissement et que par une forte majorité c'est la variante actuelle qui a été acceptée.

- **Mme Béatrice Ogi**, intervient en précisant que la cible est un but à atteindre et si ce but est baissé nos efforts vont également diminuer de même que notre objectif. Elle estime que nous sommes chanceux de la qualité de vie que nous avons, beaucoup n'ont pas cette chance. Elle encourage les paroisses à essayer d'atteindre la somme de la cible en indiquant que si le but n'est pas atteint ce n'est pas dramatique, mais ce qui le serait c'est de baisser les bras.

La parole n'étant plus demandée il est passé au vote et c'est à main levée et à la majorité, deux avis contraires et trois abstentions que la cible Terre Nouvelle telle que présentée est acceptée.

7. Elections au Conseil du Synode jurassien pour la fin de législature 2020-2024

Le président rappelle que deux postes sont vacants au sein du CSJ. Deux candidats ont accepté ce mandat il s'agit de Mme Nadine Manson et M. Olivier Jordi.

- **M. Philippe Kneubühler** émet une motion d'ordre étant donné qu'il y a le même nombre de candidats que de postes à repourvoir il propose que ces candidats soient élus par un lever de main.

- **Le président** précise qu'il ne peut pas accepter cette proposition car elle est contraire aux statuts et au règlement d'organisation du CSJ. Conformément à l'art. 49 du Règlement interne du synode les élections se feront sur le mode du bulletin secret.

M. Olivier Jordi de Plagne

- **M. Bernard Huguelet** vice-président de la paroisse de Rondchâtel, présente M. Olivier Jordi qui est marié et père de trois filles de 9, 12 et 15 ans, il est père au foyer et travaille de manière indépendante dans les arts graphiques. Il a grandi à Bienne et habite à Plagne, paroisse de Rondchâtel. Durant plusieurs années il a participé aux activités dans plusieurs paroisses en qualité de catéchète bénévole, dans la paroisse française de Berne, dans l'Erguël, dans le Par8 ainsi que dans la paroisse de Rondchâtel. En parallèle il a suivi la formation de catéchète professionnel et obtenu son diplôme en 2021 et a été consacré à Courtelary l'année dernière. Actuellement il exerce un mandat de catéchète professionnel à temps partiel dans les paroisses de Malleray-Bévilard et Court. Dès le mois de juillet 2022 il assumera le KT de cycle I dans la paroisse de Rondchâtel.

Par son expérience professionnelle dans les arts graphiques il pourra mettre son savoir au profit du CSJ, c'est pour toutes ces raisons que la paroisse de Rondchâtel recommande chaleureusement aux délégués l'élection de M. Olivier Jordi en qualité de membre du CSJ.

Mme Nadine Manson

- **Mme Michèle Morier-Genoud**, présidente de la paroisse de Bienne présente Mme Nadine Manson et rappelle que celle-ci a déjà effectué deux mandats au CSJ sous la présidence de M. Philippe Paroz. Mme Manson est née en 1966 en Allemagne. Après le bac elle a étudié le droit à Strasbourg, la théologie à Paris. Par ses études et ministères en paroisse elle a vécu à Strasbourg, Paris, Louisville (USA), Montpellier, Lyon, Fontainebleau, Leyde (Pays-Bas), Genève et Bienne. Elle a exercé son ministère pastoral en France, à Genève et à Bienne. Elle est titulaire d'un doctorat en théologie. De 2011 à

2019 elle a exercé un ministère pastoral à Bienne. Elle a marqué une parenthèse de deux ans en travaillant au siège social des Eglises réformées de Suisse en tant que chargée des questions liturgiques. En juin 2022 elle a rejoint le ministère pastoral dans des paroisses de l'Erguël. La paroisse de Bienne recommande chaleureusement l'élection de Mme Nadine Manson en qualité de membre du CSJ.

M. Olivier Jordi présent dans l'assemblée se lève afin de se faire connaître ensuite celui-ci se récuse durant la discussion qui s'ensuit.

- **M. David Kneubühler** trouve dommage qu'il soit proposé à l'assemblée deux ministres et il attire l'attention de l'assemblée sur le fait que gentiment les laïcs sont remplacés par des ministres. Il rappelle l'article 11 du règlement d'organisation du CSJ qui dit que le CSJ est formé de sept membres, en principe trois ministres (dont au moins deux pasteurs) et quatre laïcs dirigeants chacun un des départements. Il pense que c'est aux laïcs de diriger le CSJ et non pas aux ministres.

Le président remercie de cette remarque pertinente et indique que des recherches ont été faites dans ce sens mais aucune n'a abouti. Il demande s'il y a d'autres propositions parmi l'assemblée, ce n'est pas le cas, il est procédé au vote et les scrutateurs sont priés de distribuer les bulletins de vote.

Résultats des élections

Bulletins délivrés : 54
 Bulletins rentrés : 54
 Bulletins valables : 54
 Majorité absolue : 28

M. Jean-Louis Walther, scrutateur, informe que lors du dépouillement il est apparu que sur des bulletins une croix avait été apposée, après discussion il a été décidé que la croix indiquait un « oui ».

Ont obtenu :

- **Mme Nadine Manson est élue par 52 voix**
- **M. Olivier Jordi est élu par 52 voix**

Les nouveaux élus sont félicités et applaudis par les délégués.

- **M. Olivier Jordi** tient à remercier les délégués de la confiance témoignée et assure qu'il fera de son mieux afin d'honorer le mandat qui lui est confié.

8. Création de la commission Eglise en route - Discussion et acceptation

M. Silvano Keller, président du CSJ, informe de la création d'une commission Eglise en route. Il indique que c'est une bonne nouvelle pour notre arrondissement et rappelle que c'est en 2020 qu'un groupe de travail a été formé afin de mettre sur pied quelque chose de nouveau dans notre arrondissement. Le CSJ a suivi les travaux effectués par le groupe de travail et petit à petit cela a pris de l'ampleur et c'est devenu concret, des demandes de financement sporadiques ont été requises auprès du CSJ. Au fil des années les commissions œuvrant au sein de l'arrondissement disparaissent donc la création d'une commission est une bonne nouvelle.

En début d'année le CSJ a pensé qu'il serait bien de donner un rôle institutionnel à ce comité de pilotage, avec un poste d'un taux d'occupation de 10 % et l'élaboration et la présentation d'un budget.

M. Keller relève qu'une belle équipe porte ce projet, il cite notamment Céline Ryf, Anne-Dominique Grosvernier, Jean-Luc Dubigny, Daniel Chèvre, Olivier Jordi. Le CSJ recommande chaudement d'accepter la création de la commission Eglise en route.

Il relève que le budget qui sera présenté est assez conséquent, il s'étale sur trois ans, mais précise que Refbejuso soutient financièrement les projets novateurs au sein du canton et le groupe de pilotage a présenté un budget à Berne et selon les premiers échos ce projet recueillerait le soutien de Refbejuso.

- **Mme Anne-Dominique Grosvernier** présente Eglise en route, l'idée d'un tel projet est née il y a quelques années lors d'une réunion de catéchètes professionnels. Ce projet s'appuie sur la Vision Eglise 21 et ses 7 idées directrices. Il s'agira d'un outil polyvalent au service des paroisses de l'Arrondissement. Eglise en route répond à un besoin d'innovation et de nouveau souffle. L'Eglise est en perte de vitesse et ce projet souhaite que dès aujourd'hui l'Eglise retrouve le sens de la communauté des vivants selon le slogan de la Vision 21 « Animés par Dieu. Engagés pour les humains. ». A travers ce projet, le groupe de pilotage souhaite :

- Vivre l'Evangile au cœur du monde et non pas seulement en église.
- Renouveler la vie de l'Eglise pour le monde.
- Réformer l'Eglise réformée.
- Retrouver le sens de l'Evangile pour aujourd'hui.
- Rejoindre les gens
- Répondre aux demandes des paroisses et des services de l'arrondissement.

Avec une volonté de mobilité et de proximité un KTtruck a été proposé à la pastorale, celle-ci a soutenu le projet mais a dit que cela ne devait pas seulement être au service de la catéchèse mais à celui de toute l'Eglise. Un groupe de travail a été mis sur pied constitué de bénévoles et Eglise-truck s'est transformé en Eglise en route.

Il s'agit d'un défi à relever en sortant des murs et aller au contact des gens là où ils sont. Dans toutes les paroisses des efforts sont fournis, des réflexions sont menées en vue de trouver un nouveau souffle et de nouvelles inspirations et le but d'Eglise en route est de soutenir les paroisses dans leurs démarches.

- **M. Jean-Luc Dubigny** donne quelques explications au niveau théologique, c'est un outil au service de l'Evangile et des paroisses. La notion de l'écoute, écouter la société, écouter là où Dieu agit dans le monde. Il cite l'Evangile selon Luc au chapitre dix le verset trois « en route je vous envoie tels des agneaux auprès des loups ». La diversité, l'acceptation de tout le monde est une notion importante pour la commission. Ce projet se veut ouvert à tout le monde avec une notion de

catéchèse au sens large du terme ne s'adressant pas seulement aux enfants mais également aux adultes.

La commission se veut complémentaire aux projets des paroisses en permettant une visibilité de ceux-ci avec un aspect œcuménique.

Notre Eglise est appelée à vivre avec d'autres Eglises chrétiennes et Eglise en route souhaite être un acteur essentiel du présent de l'Eglise. « Façonner le présent, demain risquer Dieu. ». M. Dubigny donne connaissance du calendrier des diverses étapes parcourues par le groupe de travail.

- Automne 2020, feu vert du CSJ pour le lancement d'une version bêta.
- 2021 lancement de l'action Vélo solidaire avec la participation de jeunes migrants, création du site internet, à cet effet il tient à remercier M. Olivier Jordi qui a contribué grandement à l'élaboration de ce site.
- 2022 Bol d'Air marche méditative et ludique
- 2022 Vélo solidaire II
- 2022 projet de mise sur pied d'un cinéma open air itinérant sur demande et en soutien de la paroisse de Delémont.
- 11 juin 2022, présentation de la commission ainsi que du budget au synode d'arrondissement.

Une vidéo présentant le « vélo solidaire » de l'année dernière est projetée. Il s'agit d'un tour à vélo d'une durée de 4 jours avec arrêt et hébergement dans les paroisses.

M. Dubigny présente ensuite le budget qui s'étale sur 3 ans :

CHF 83'400.00
 CHF 41'700.00 (contribution CSJ sur trois ans)
 CHF 41'700.00 (contribution unique du fond d'encouragement Eglise en mouvement)

Ce budget est composé de :

CHF 4'000.00 matériel de projection et de sonorisation
 CHF 5'000.00 matériel pub et visibilité
 CHF 8'300.00 mobilier et tente
 CHF 8'500.00 location véhicule et divers
 CHF 7'500.00 soutien aux projets
 CHF 8'400.00 site et réseaux
 CHF 3'600.00 stockage du matériel

CHF 30'600.00 traitement et charges
 CHF 7'500.00 commission

La discussion est ouverte.

- **M. Reto Gmünder** relevant que dans le budget global sur 3 ans de CHF 83'400.00 la somme allouée aux projets se monte à CHF 7'500.00 et demande combien de projets la commission pense soutenir en 3 ans. Il informe que la paroisse de Haute Birse a mis sur pied « Jardin d'été » et il indique que pour un tel projet une somme annuelle de CHF 5'000.00 est suffisante. Il s'étonne du coût de l'appareil se trouvant être dix fois supérieur à la somme allouée aux projets.

- **M. Daniel Chèvre** explique que la commission a évalué les sommes soumises aujourd'hui car il est difficile d'être plus précis à ce stade. La commission s'est basée sur cinq projets à soutenir par année à hauteur de CHF 500.00 par année. A titre d'exemple le projet développé avec les pasteurs et pasteurs stagiaires dans le cadre de Terre Nouvelle « Bol d'air » ayant eu lieu le 5 mars, aucun budget n'était alloué et c'est avec l'aide de Terre Nouvelle et Eglise en route que ce projet a pu être concrétisé. Concernant le matériel, c'est un financement de lancement car la commission part de rien et l'idée est d'avoir du matériel à disposition de l'arrondissement.

- **M. Jean-Luc Dubigny** intervient en précisant que la plus-value d'Eglise en route c'est la richesse humaine en se posant les questions au sujet d'un projet telles que la référence à l'Evangile, l'audace et la créativité, la notion écologique, l'ouverture et le contact avec la société civile.

Une question est posée au sujet du montant de CHF 7'500.00 pour la commission, s'agit-il des jetons de présence et frais de la commission ?

- **Mme Anne-Dominique Grosvernier** explique que le groupe de travail a fonctionné de manière plus ou moins bénévole et souhaite que la commission soit reconnue. Elle précise que la personne engagée à un taux de 10 % aura pour mandat de contacter les paroisses et

de les soutenir au niveau des projets. La commission fonctionnera avec des professionnels mais également des laïcs pour qui les jetons de présence seront une reconnaissance de leur travail. Des bénévoles seront également impliqués dans le travail de la commission.

- **M. Silvano Keller** indique que c'est le CSJ qui a porté la création de la commission Eglise en route car en voyant ce groupe de pilotage qui tenait des séances formelles et informelles de décisions, le CSJ a estimé qu'il était nécessaire de créer une commission avec un règlement.

Il précise que dans le budget 2023 du CSJ, qui sera équilibré, la somme de CHF 14'000.00 a déjà été intégrée.

- **M. David Kneubühler** trouve que le budget de la commission est élevé, actuellement il s'agit de la somme de CHF 9'000.00 et il faudrait y ajouter CHF 2'500.00. La somme de CHF 9'000.00 permet à sept commissions de fonctionner et il se pose la question de la somme allouée aux jetons de présence.

- **M. Silvano Keller** rappelle qu'il s'agit d'un budget et que la commission débute, il a le secret espoir que tout ne soit pas utilisé.

- **M. Pierre Ammann**, le projet est le bienvenu mais quelque chose l'inquiète par rapport à la présentation de ce projet. L'Eglise catholique abandonne le projet Rencar et notre arrondissement prévoit un Rencar 2. Par rapport aux infrastructures dont il est question dans le budget il rappelle que les paroisses sont propriétaires du CSP Berne Jura qui dispose d'infrastructure et de véhicules et des secteurs gastronomies sur les sites de Tramelan et Bienne. L'infrastructure de Sornetan n'est plus disponible mais il aimerait que l'on n'oublie pas le CSP et il trouverait dommage que des achats soient faits pour du matériel sous-utilisé, il pense qu'une synergie entre la commission et le CSP serait judicieuse.

- **M. Jean-Luc Dubigny** précise qu'une des valeurs importantes pour la commission est l'écologie. L'achat d'un véhicule n'est pas à l'ordre du jour mais effectivement il a été pensé à des

synergies avec d'autres services. La somme mise au budget est attribuée à des locations.

- **Mme Anne-Dominique Grosvernier** précise que le budget s'étale sur trois ans mais les activités de la commission ne s'arrêteront pas dans trois ans. Le budget présenté aujourd'hui est un budget de lancement.

- **M. Raphaël Schaer** demande de quelle manière a été discutée la répartition entre Refbejuso et le CSJ ?

- **Mme Anne-Dominique Grosvernier** explique que Eglise en mouvement de Refbejuso prend à sa charge la moitié du budget, cette aide est assortie d'une condition qui est qu'aucune autre demande auprès des services de Refbejuso ne pourra être faite.

- **M. Raphaël Schaer** indique que ce projet est fantastique mais financé au mauvais niveau. En ce qui concerne des coûts d'infrastructure ceux-ci devraient être pris entièrement par Refbejuso. Il pense que la démarche devrait continuer auprès de Berne.

Il fait un parallèle concernant la BEA à Berne, le Conseil synodal a décidé de subventionner la présence de l'Eglise à la BEA. La fraction jurassienne a posé des questions au sujet de l'apport de cette présence de nos Eglises à la BEA et la réponse a été que cela permet d'éviter la barrière entre la campagne et la ville et la barrière des langues. L'infrastructure (stands et bancs) sera à disposition et pourra être utilisée par les paroisses.

Il pense que les projets d'Eglise en route pourraient aussi rayonner au-delà de l'arrondissement. De ce fait il n'est pas convaincu par la répartition des montants et pense que la moitié ne devrait pas être pris en charge par le CSJ mais celui-ci ne devrait avoir à sa charge que les coûts liés aux projets destinés à l'arrondissement.

- **M. Silvano Keller** informe qu'il est le représentant de l'arrondissement au sein d'Eglise en route. Ce projet était à la base destiné à notre arrondissement. Lorsque la commission a été informée que Kirche in Bewegung de Refbejuso avait une enveloppe d'un million de francs en faveur des projets novateurs dans le canton il a

été décidé de prendre contact avec Eglise en mouvement afin de pouvoir bénéficier de son aide. Concernant le rayonnement de ce projet, le site Eglise en mouvement a mis en réseau des projets innovants et de nouvelles choses. Il est possible de s'inspirer des projets mis en ligne. M. Keller explique que la subvention accordée par Eglise en mouvement est structurelle et couvre systématiquement la moitié du budget.

Le président propose de prendre la décision formelle de la création de la commission Eglise en route et étant donné que le budget 2023 du CSJ, dans lequel le budget présenté par Eglise en route sera intégré, propose que ce budget soit discuté cet automne.

Cette proposition est acceptée.

La discussion est close et il est passé au vote et c'est à la majorité, pas d'avis contraire et 3 abstentions que la proposition du président à savoir la création de la commission Eglise en route est acceptée et le budget intégré dans le budget du CSJ de l'année 2023 sera discuté lors du synode d'automne.

Des cartes de visites d'Eglise en route sont à disposition à la sortie de la salle.

Le président remercie les personnes qui ont présenté ce beau projet et celles qui vont le porter et s'y engager et l'assemblée applaudit.

—

9. Interventions parlementaires

Aucune intervention.

10 Communications

- **Mme Laure Devaux Allison** est pasteure et co-responsable avec Mme Anne-Dominique Grosvernier du mandat d'accompagnement du projet « Avenir de la catéchèse dans notre arrondissement ». Elle fait rapidement quelques constats :

- La catéchèse face aux défis du monde d'aujourd'hui.

- La sécularisation de la société et le rapport de plus en plus distant de la population face à la religion chrétienne.

- L'Eglise n'occupe plus une place centrale dans la vie de nos contemporains.

- Les changements sociétaux, les nouveaux modes de vie, nouveaux modèles familiaux, mobilité croissante, nouveaux médias etc.

L'arrondissement s'inscrit dans une tradition catéchétique qui porte en elle-même le souci de se renouveler en permanence pour dire de manière actuelle et sensée la pertinence de l'Évangile dans le quotidien de la vie humaine.

Depuis toujours les équipes catéchétiques, les paroisses, les régions adaptent localement leurs propositions catéchétiques.

Elle relève que pour la Suisse romande très peu d'ouvrages sont parus sur la catéchèse ces dernières années, très peu de travaux universitaires dans les facultés romandes ont été entrepris. Le concept actuel de la catéchèse a pris de l'âge et ne peut plus, aujourd'hui, être considéré isolément, la réflexion doit être globale et prendre en compte en plus de la catéchèse toutes les activités proposées et cela ne doit pas être l'affaire de quelques professionnels mais concerner tout le monde.

Le Conseil synodal a voté la mise en route d'un projet visant à penser, imaginer et proposer une catéchèse. Dix lignes directrices ont été édictées qui pourront être appliquées de manière très libre et créative dans les paroisses. Mme Devaux Allison en donne un aperçu :

- Former et accompagner les 0-25 ans en les incluant dans une perspective intergénérationnelle.

- Avec la Bible comme fondement pour interroger la réalité humaine

- Expérimentale et existentielle

- En phase avec les réalités de la société

- Visant l'expérimentation d'une foi adulte et autonome

- Avec la paroisse ou la région comme terrain d'apprentissage.

Ce projet fournit un nouvel élan pour la catéchèse mais dans la continuité de son esprit et en gardant la qualité et le sens.

« Soigner des héritages - ouvrir des espaces » ce nouveau concept découle de cette ligne directrice de notre Vision « Aller à l'Eglise ».

Pour notre arrondissement deux paroisses de dialogue ou pilotes sont recherchées une sur le territoire bernois et l'autre sur le territoire jurassien. Ces paroisses auront l'occasion sur la base de lignes directrices, de lancer des projets pilotes pour l'avenir de la catéchèse. Les autres paroisses seront informées de l'état d'avancement et pourront donner leur avis.

Elle pense qu'il s'agit d'une belle opportunité à saisir. Les paroisses pourront d'imaginer et tester des choses nouvelles, rêver et oser l'avenir dans une grande liberté.

Elles seront accompagnées par une professionnelle.

Concrètement, cet automne les paroisses pilotes seront choisies, et les premières idées pourront être mises en œuvre dès la rentrée scolaire 2023.

La clôture du projet aura lieu en 2025.

Mardi 23 août 2022 aura lieu une soirée d'information et d'échanges à destination des professionnels mais également des membres des conseils de paroisse et des autorités paroissiales régionales.

Pour en savoir plus :

- le document « Avenir de l'enseignement religieux » qui a été présenté au Conseil synodal et qui est la base de ce projet.
- site internet de Refbejus
- Mme Devaux Allison est atteignable au 076 438 02 09

Le président remercie Mme Laure Devaux Allison de toutes ces informations.

- **Mme Janique Perrin** rappelle qu'elle partage le secteur formation avec Mme Anne-Dominique Grosvernier. Elle attire l'attention sur le papillon des formations du deuxième semestre 2022 distribué aux délégués. Elle relève les Explorations théologiques de la saison 2022-2023 et demande aux délégués de bien vouloir faire circuler l'information autour d'eux. A l'intérieur se trouve un feuillet annonçant le Festival de spiritualités 2023 qui aura lieu du jeudi 28 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2023. A partir de cet automne de petites brochures apparaîtront dans les

paroisses et sur les sites internet de l'Eglise. Un cours intitulé « Derniers secours – accompagnement de personnes gravement malades et en fin de vie » aura lieu durant l'automne prochain. La partie alémanique de notre Eglise propose avec succès ces cours depuis 2019, il s'agit de 40 à 50 cours par année. Deux cours seront proposés dans notre arrondissement durant le 2^{ème} semestre 2022.

- **M. Silvano Keller**, notre arrondissement dispose de quatre représentants au journal Réformés, une personne est démissionnaire et il convient de la remplacer, de préférence par un ou une laïque. Les personnes intéressées sont priées de s'annoncer auprès du CSJ.

- **Mme Paula Oppliger Mahfouf**, informe du prospectus du Credoc annonçant les activités prévues d'août à septembre 2022.

- **Mme Marie-Louise Hoyer** annonce que dimanche 12 juin à 14h00 une cérémonie œcuménique aura lieu à l'abbatiale de Bellelay pour commémorer les 900 ans de l'ordre des Prémontrés. Des prospectus sont à disposition à la sortie de la salle.

Elle signale également le concert de soutien à l'Ukraine qui aura lieu à l'église du Pasquart à Bienne samedi 18 juin à 19h30.

- **Mme Sylviane Zulauf Catalfamo** informe que Mme Séverine Fertig est à disposition pour des questions au sujet de la migration.

Elle informe que le rapport 2021 du « Goûter - point conseil pour Sans papiers de Bienne » est à disposition à la sortie de la salle.

Elle signale qu'actuellement l'EPER a lancé une pétition en faveur d'une aide sociale juste et qui réclame des modifications à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration. Elle demande que l'aide sociale soit la même pour toutes et tous en Suisse et ne doit pas menacer les droits de séjour et doit être indépendante du regroupement familial. Mme Zulauf Catalfamo encourage les délégués à signer cette pétition.

Plus personne ne demandant la parole, le président adresse les remerciements au CSJ, à la paroisse de Moutier de son

accueil chaleureux et de l'organisation de ce synode et à toutes les personnes engagées au service de notre Église.

Le prochain synode aura lieu :

- **samedi 12 novembre 2022 à Cortébert**

Le président remercie les délégués d'avoir bien voulu participer à ce synode et le lève à 11h13.

Le Président : Pierre-André Lautenschlager

La secrétaire : Véronique Grosjean

Un scrutateur :